

Vous vous interrogez sur la présence de nitrates dans l'eau et sur leurs effets sur la santé...

Pour vous aider à y voir plus clair, ce dépliant répond aux questions les plus fréquentes.



Pour en savoir plus

Des informations sur la qualité de l'eau dans votre commune

Une fois par an, la **synthèse officielle** sur la qualité de l'eau dans votre commune établie par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS) vous est adressée avec votre facture.

Les résultats des analyses effectuées par la DDASS (principaux composants de l'eau et niveau de qualité) sont **affichés en mairie**.

Interrogez-nous !

Pour toutes vos questions, n'hésitez pas à nous contacter : www.veoliaeau.fr

Les nitrates

Où trouve-t-on des nitrates ?

Comment réduire le taux de nitrates dans l'eau ?



Comment sont-ils contrôlés ?



Quel est le rôle des nitrates ?

Les nitrates sont des sels chimiques, présents dans le sol à l'état naturel comme résidus de la vie des végétaux et des animaux. Ils sont indispensables à leur croissance.

Les engrais en apportent également sous forme de produits de synthèses industriels.

Où trouve-t-on des nitrates ?

- Les nitrates sont extrêmement solubles, ils pénètrent le sol et les eaux souterraines ou se déversent dans les cours d'eau par ruissellement.

- Ils sont aussi présents dans les produits alimentaires comme les légumes et les fruits, la charcuterie, les salaisons, le pain et les produits laitiers.



Les nitrates sont-ils dangereux pour la santé ?

- Les nitrates ne sont pas toxiques pour l'homme, sauf pour le fœtus et le nourrisson ou les personnes ayant une santé fragile, en raison de l'immaturité de leur système métabolique et digestif.
- Les nitrates ne sont pas un problème de santé publique, mais leur présence est un signe de pollution humaine et de dégradation du milieu naturel. Dans les cours d'eau, leur présence, ainsi que celle des phosphates, favorise le développement d'algues (eutrophisation) qui perturbent l'équilibre naturel et la vie des poissons.

Que fait-on pour réduire le taux de nitrates dans l'eau ?

- En amont, il faut agir pour éviter la pollution de l'environnement par les nitrates. Les pouvoirs publics agissent auprès des agriculteurs pour diminuer l'apport en nitrates sur les sols.
- Veolia Eau œuvre également avec les collectivités pour l'instauration de périmètres de protection autour des captages d'eau souterraine. Toutes les activités polluantes sont interdites dans ces périmètres.
- Lorsqu'une ressource contient des nitrates en trop grande quantité, des installations de traitement spécifique sont mises en place.



Vos garanties

Des normes officielles très strictes

Pour les eaux destinées à la consommation, la concentration maximale autorisée en nitrates est de 50 milligrammes par litre.

Cette norme a été fixée selon le principe de précaution maximale, c'est-à-dire eu égard aux populations vulnérables (nourrissons, femmes enceintes).

Des contrôles très fréquents

L'eau est régulièrement contrôlée pour vérifier le respect des normes en vigueur. Aux analyses officielles effectuées par les Directions Départementales des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS) sous l'autorité du ministère de la Santé, s'ajoutent celles réalisées par Veolia Eau.

Plus de 2 millions d'analyses en laboratoire sont ainsi effectuées chaque année sur les communes desservies par Veolia Eau.

Une information régulière

Les résultats des analyses officielles sont affichés en mairie, la synthèse vous est envoyée avec votre facture tous les ans.

En cas de dépassement momentané de la norme, vous en êtes aussitôt informé.